

Programmateurs des années 2010, que peut-on encore s'autoriser ?

Compte-rendu des débats

Ouverture des débats par Simon POURRET, directeur du TRANSFO et Gérard BETENFELD, maire de Lempdes.

Restitution de l'étude « Programmateurs des années 2010 en région Auvergne », par Laure Canezin, chargée de mission Théâtre, Danse, Arts de la rue et Cirque au TRANSFO.

« Nous avons recensé 102 programmations Spectacle vivant, proposant principalement du théâtre mais étendant également leur programmation sur un champ pluri-disciplinaire.

Sur ces 102 programmations, 72 ont été étudiées, impliquant 66 programmeurs. Certains ont en effet la charge de plusieurs programmations, comme c'est le cas lorsqu'il y a sur une commune une « saison d'hiver » et une « saison d'été » ou une saison et un festival.

Cette étude nous a permis de dresser le portrait robot du programmeur des années 2010 en région Auvergne : c'est un homme, il a 41 ans, est autodidacte, contractuel dans une commune, est directeur, programme en moyenne 16 spectacles sur l'année scolaire et n'a pas de salle dédiée. Sa programmation existe depuis moins de 10 ans et il en a la responsabilité depuis moins de cinq ans.

Concernant les différentes informations réunies à l'occasion de cette étude, on constate tout d'abord, comme le montre le portrait robot, que les programmeurs sont en majorité des hommes, à 53% (pour 47 % de femmes). Cependant la profession tend à se féminiser, puisque les programmeurs de moins de 30 ans (17% des programmeurs), sont principalement des femmes (91%). La tranche d'âge des 31-40 ans, regroupant le plus de programmeurs (67%) compte une grande majorité d'hommes.

Pour ce qui est du cursus des programmeurs, on constate qu'une large majorité d'entre eux sont autodidactes (53%), notamment pour les plus de 30 ans. Les moins de 30 ans ont quant à eux principalement suivis un cursus d'étude en lien avec le culturel, filière supplantant les études socio-culturelles qui ont quasiment disparues. On notera également que chez les moins de 50 ans, près d'un quart des programmeurs sort d'une filière en lien avec le tourisme.

Les programmeurs sont majoritairement des contractuels (44%), contre 41% de fonctionnaires, 8% d'élus et 6% de bénévoles. Ils sont principalement employés par une collectivité territoriale (73%), le plus souvent par une mairie (75%) ou une communauté de communes (23%). Les associations sont, après les collectivités territoriales, les deuxièmes employeurs des programmeurs (16%).

95% des programmeurs affirment occuper dans le cadre de leur fonction d'autres missions que celle en rapport direct avec la programmation. Ainsi 33% d'entre eux assument la tâche de directeur, 20% d'entre eux ont la charge d'une autre mission culturelle (lecture publique, exposition, etc), d'une mission d'animation (20%) ou de communication (18%). 15% des programmeurs occupent également une activité liée au tourisme.

50% des programmeurs sont en poste depuis moins de cinq ans, mais 56% d'entre eux ont la charge de leur programmation depuis sa création. On constate donc une grande stabilité des programmeurs durant les cinq premières éditions d'une programmation.

En totalisant toutes les programmations étudiées, on arrive à 1163 spectacles programmés sur l'année, avec une moyenne de 16 spectacles par an et par programmation. 59% des programmations comptent cependant moins de dix spectacles. Les programmations se déroulent principalement sur des saisons, c'est-à-dire de septembre à juin (67%). 18% des programmations ont lieu durant la période estivale, souvent en lien avec le tourisme ou le thermalisme.

Pour finir, nous nous sommes intéressés plus avant aux 15 programmations, qui de part leur labellisation ou leur rayonnement peuvent être considérées comme les programmations les plus conséquentes d'Auvergne. On remarque alors que les programmeurs qui en ont la charge sont à une écrasante majorité de hommes (81%), ont une moyenne d'âge de 50 ans, sont plus encore que la moyenne régionale des autodidactes (69%), programment en moyenne 25 spectacles sur l'année scolaire, dans un lieu dédié à leur programmation. Leur programmation existe depuis 13 ans en moyenne et ils en ont la charge depuis plus de 10 ans, ce qui est largement supérieur à la moyenne régionale. »

Réaction d'un participant

« On voit que la profession se féminise, mais y-a-t'il un lien entre le genre du programmeur et le budget artistique de la programmation ? »

LE TRANSFO

« Nous n'avons pas directement demandé le montant du budget artistique des programmations. Cependant on constate que les programmatrices sont principalement en poste sur des programmations présentant moins de dix spectacles par an. »

Regard d'un sociologue sur le rapport du politique à l'art à travers la question de la programmation artistique, par Philippe Chadoir, maître de conférences à l'université Louis Lumière, Lyon II et président de Lieu Public, Centre national des Arts de la rue de Marseille.

Philippe Chadoir

« Je travaille à l'institut d'urbanisme de Lyon, sur la question du territoire, là où se mettent en place les rapports entre le politique et le culturel ; le rapport entre l'art et le politique est souvent un rapport d'instrumentalisation, de systèmes de valeurs. Cette problématique est compliquée, car l'art n'est jamais en rapport direct avec le politique, mais plutôt dans une relation où les médias et les médiations citoyennes deviennent une interface. Il n'y a donc pas de relation binaire, mais une relation quaternaire entre le politique, le public, le médiateur ou l'intermédiaire et l'artistique.

La question de la prise de risque assumée par le programmeur se pose dans une logique « territoriale ». Depuis trente ans, la diversification de l'aménagement culturel du territoire, en parallèle à l'émergence de la décentralisation a permis l'apparition de plus de salles en région.

Les communes ont depuis une compétence culturelle, avec souvent un partenaire départemental.

La décentralisation est au fond une recherche d'échelle territoriale adaptée, qui a permis l'émergence des communautés de communes, qui ont aussi une compétence culturelle. L'univers global de la décentralisation a établi un rapport spécifique au territoire. Le rapport au politique se situe donc dans une logique de spécificité territoriale. C'est à dire qu'il prend en compte les particularismes locaux (géographiques, sociologiques). C'est ce qui organise la déclinaison matérielle sur le territoire. Mais toutes les problématiques ne sont pas homogènes. Par exemple,

Programmeurs des années 2010, que peut-on encore s'autoriser ?

LE TRANSFO – 26 janvier 2009

les zones urbaines ont une offre plus importante que les zones rurales. Le tissu de la médiatisation est aussi beaucoup plus important. Le contexte a donc un rôle primordial pour jouer sur la capacité des programmeurs à proposer une offre. Le public devient un élément fantasmatique du programmeur. Le programmeur interprète, avec une légitimité électorale les envies supposées du public. La question de la programmation se joue donc entre les quatre éléments que j'évoquais tout à l'heure.

Prenons l'exemple du rapport au nu. Il est totalement différent s'il s'agit de nu photographique, code accepté, il devient limite dans le théâtre et carrément pas accepté dans la danse. C'est une éthique ancrée dans un système de valeurs. Ce système est différent selon les disciplines. Il y a des choses que l'on peut montrer sur une scène nationale à Paris ou à Lyon mais pas sur une scène conventionnée d'une petite ville de province. Très rapidement des systèmes de jugements de valeurs font que le programmeur n'est pas libre de son propos artistique et donc de sa programmation. »

Réaction d'un participant

« Toute cette problématique, plutôt qu'un compromis, n'est ce pas tout simplement le rôle du programmeur, d'amener les publics vers autre chose ? »

Philippe Chaudoir

« C'est une tension permanente, faut-il lâcher sur les choix de fond ? Ou doit-on lâcher, puisque de toute façon, il faudra lâcher. »

Réaction d'un participant

« La première des règles c'est de se demander quelle est la place du politique, dont le rôle n'est pas d'intervenir sur un choix de programmation, mais sur l'accès à la culture. L'art n'est pas quelque chose d'attendu et ne peut être consensuel. »

Philippe Chaudoir

« J'ai tendance à penser que l' élu n'a pas à se préoccuper de la programmation. Mais quand on regarde l'étude, on s'aperçoit que le « vers est dans le fruit »: 8% des programmeurs sont des élus. Attention, il s'agit sans doute d'élus locaux, souvent bénévoles en l'absence de moyens pour financer un agent de développement local. »

Réaction d'un participant

« On peut s'autoriser beaucoup si on peut faire de la médiation culturelle et accompagner son programme. C'est donc une question de moyens. Qui programmerait aujourd'hui Dieudonné dans sa salle? »

Les programmations audacieuses sont-elles l'apanage des grandes agglomérations ? par Frédéric Maurin, directeur de l'hectare, scène régionale de Vendôme (41) et Jean-Pierre Kircher, secrétaire général d'ADDA Scènes croisées de Lozère (48)

Frédéric Maurin

« La scène régionale de Vendôme va avoir 8 ans et sera conventionnée en 2009. Le minotaure est une salle de 750 places. Vendôme est aujourd'hui située à quarante deux minutes de Paris par le TGV. Nous avons mille abonnés et 460 spectateurs de moyenne. Je ne travaille pas pour « un public », ni pour « des » publics, mais pour une population. Je suis un « passeur » entre l'artiste et la cité. L'accompagnement est absolument nécessaire sur toutes les strates de la population. Donc, il faut bien comprendre son public et son territoire. La prise de risque est indispensable. Il faut bien secouer le cocotier de temps en temps, et je dois dire que je prends les retours en pleine face. Mais être une Délégation de Service Public permet en quelque sorte une sanctuarisation budgétaire qui rend possible la prise de risque, même si dans l'absolu je ne peux pas avoir une optique déficitaire. Cela fait partie du cadre contractuel avec une communauté de communes; Je suis un technicien qui vient poser au politique.

La prise de risque est en fait dans la réaction. Cela fait parler. La programmation doit aider à une harmonie, un équilibre sur la saison. »

Jean-Pierre Kircher

« Il y a 25 ans, rien n'était prévu sur la Lozère. La densité de population de ce département est de 14 habitants au kilomètre carré. Nous, on ne gère pas de lieu. Tout a commencé avec la création d'une association départementale de développement de la musique. Puis une scène conventionnée a privilégié l'itinérance du spectacle. Il s'est constitué une mission de développement et de valorisation de la pratique amateur, mission d'éducation artistique. Le but était la réduction des inégalités d'accès, appuyé par le ministère de l'époque. L'Etat est d'ailleurs le plus gros financeur de notre structure. C'est ce qui nous permet de prendre des risques. Nous travaillons avec les structures locales. Nous n'avons pas d'abonnés. Nous apportons environ 50 % du financement artistique des projets que nous aidons. Ce fonctionnement atypique est dû à la configuration géographique et démographique de notre département. Cela permet une expérimentation sans cesse renouvelée. Nous avons aussi expérimenté des résidences chez l'habitant. »

Frédéric Maurin

« Je travaille aussi avec les opérateurs associatifs. Nous faisons de la sensibilisation dans les écoles de musique en milieu rural. Cet apprentissage a donné des résultats très intéressants, je pense notamment au succès d'un concert électro-accoustique, ce qui était loin d'être acquis. Pourquoi est on toujours étonné que les gens qui viennent au théâtre ne trouvent pas ça chiant, et adhèrent à la proposition de programmation. Au début de ma prise de poste, je suis arrivé dans des petites salles rurales. Ils avaient du mal à comprendre qu'un spectacle ne soit pas forcément rentable et que cela n'était pas le but. On a une chance inouïe en France, le rôle de la république dans l'éducation et la notion de mission de service public. La présence de l'Etat est très importante et l'Etat aime que l'on prenne des risques. »

Jean-Pierre Kircher

« Je suis arrivé en Lozère il y a 10 ans. Nous, nos communautés de communes font huit cent habitants.

C'est différent de Rhône-Alpes ou de l'Auvergne. Mais il y a des choses qui se mettent en place depuis sept ou huit ans. L'Etat est très présent sur le spectacle vivant. Mon budget est de un million et demi d'euros, dont 380 000 de l'Etat. »

Frédéric Maurin

« Le problème budgétaire est très important. Mais c'est un peu l'éternelle question de l'œuf et de la poule. Sans budget pas de spectacle, sans spectacle pas de budget...je reviens pour finir à la prise de risque. Je crois que le rapport à l'audace réside aussi dans le fait que l'élu défende la prise de risque. »

Projection de la vidéo « Programmeurs des années 2010 »

Spectacles vus et à voir

Voir document joint

Fin des débats